



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le 27 mai, le conseil municipal de la mairie de Rougé s'est réuni à Rougé – Espace Herminette – sous la Présidence de M. Jean-Michel DUCLOS.

Il n'a pas été annoncé ni prononcé de huis clos et tout le public qui s'est présenté à L'Espace Herminette a pu y être admis sans restriction et dans le respect des mesures sanitaires.

	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à
M. Yannick BARON	x			
M. André BOURGIN	x			
M. Benoît BURET			x	
Mme. Sonia CIVET	x			
Mme. Nicole COMMUNAL	x			
Mme. Jacqueline DAVID	x			
M. Jean-Michel DUCLOS	x			
M. Anthony EVIN	x			
Mme. Elodie FATIEN	x			
Mme. Anne-Cécile FIDON	x			
M. Christian GAUTIER	x			
M. Patrick GRANDIERE	x			
M. Ludovic HOCHART	x			
Mme. Catherine LE HECHO	x			
Mme. Léa LEGENTILHOMME			x	
Mme. Isabelle MICHAUX	x			
M. Yves PALIERNE	x			
Mme. Danielle RETAILLEAU	x			
M. Jérôme THOMEROT	x			

Arrivée 19h12

Membres en exercice : 19

Secrétaire de séance	M. Patrick Grandière
Date de la convocation	18-mai-21
Heure d'ouverture de la séance	19h04
Heure de levée de la séance	20h54

Délibérations

N° délib	Objet	Résumé	Vote
DEL_2142	Transfert de compétence - PLUI	Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval	14 pour, 3 abstentions, 0 contre,
DEL_2143	Correction de la délibération concernant la fiscalité locale	Correction de la délibération n°2127 relative au vote des taux de fiscalité locale	Unanimité
DEL_2144	Subvention annuelle de fonctionnement 2021 et dotation aux frais scolaires – OGEC de Rougé	Attribution de deux subventions à l'école privée (versement à l'OGEC) : <ul style="list-style-type: none"> - Subvention annuelle de fonctionnement, un montant de 58 653€67 pour 27 élèves en maternelle et 52 élèves en élémentaire est proposé. - Dotations fournitures scolaires, un montant de 40 € par élève est proposé soit un total 3 160 € pour 79 élèves. 	Unanimité
DEL_2145	Subventions Sorties-Animations scolaires 2021– Ecole publique 1,2,3 Soleil et Ecole privée Saint-Joseph	<ul style="list-style-type: none"> - Un montant de 34€ par élève est proposé soit un total de 3 026€ pour 89 élèves de l'école 1,2,3 Soleil avec un versement à l'OCCE - Un montant de 34€ par élève est proposé soit un total de 2 686€ pour 79 élèves de l'école Saint-Joseph avec un versement à l'OGEC 	Unanimité
DEL_2146	Bons scolaires – Secours et dots	Bon d'achat scolaire rentrée 2021-2022 pour les élèves du secondaire et du technique : <ul style="list-style-type: none"> - un montant de 34€ est proposé - le bénéfice de ce bon étendu aux élèves jusque dans leur 18^{ème} année, le jour du 19^{ème} anniversaire étant exclu sous réserve de présenter un certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans 	Unanimité
DEL_2147	Tarifs périscolaire et cantine	Maintien des tarifs actuels pour l'année 2021-2022 pour la cantine et le périscolaire Nouvelles conditions de tarification pour le périscolaire : Il est proposé que la facturation du service périscolaire soit faite à la 1/2 heure, toute 1/2 heure commencée étant due avec une gratuité de 8h30 à 8h35 et de 16h20 à 16h30 / Le départ au-delà de 18h30 fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 5€ par 1/4 d'heure commencé. Les retards répétés pourront entrainer, après avertissement, le refus de prise en charge de l'enfant sur ce temps périscolaire par décision du Maire ou de l'Adjointe Enfance-Jeunesse.	Unanimité
DEL_2148	Règlement intérieur de la pause méridienne	Il est proposé de modifier et de mettre à jour le Règlement intérieur de la pause méridienne qui concerne la restauration scolaire et la surveillance des enfants de 12h00 à 13h15. Ce nouveau règlement sera applicable à la rentrée 2021-2022	Unanimité
	Règlement intérieur de l'accueil périscolaire	Suite à de nouvelles informations réglementaires concernant l'accueil périscolaire il est proposé que cette délibération soit reportée au prochain conseil afin que la commission enfance-jeunesse puisse se réunir	Unanimité

Décisions prises en application du L. 2122-22 du CGCT

Signature d'un avenant au marché de travaux Hervé TP pour la VRD petite enfance / pôle santé	Diminution du montant du marché de base de - 61 674,50 € HT
Signature d'un marché de travaux pour la viabilisation du pôle santé	Pour un montant total HT de : 217 307,50 €

Informations diverses

- **Elections régionales et départementales**

Les élections se tiendront le 20 et le 27 juin. Les deux bureaux de vote seront exceptionnellement déménagés à l'Herminette, l'arrêté portant modification des bureaux de vote ayant acté ce changement.

Les plannings sont en cours de finalisation, il manque deux assesseurs pour le dimanche 20 sur le créneau de l'après-midi.

- **Animations du mois de juin**

L'édition spéciale de la lettre rougèenne a été distribuée le weekend précédent par les élus. Des inscriptions ont déjà été enregistrées en mairie pour les activités le nécessitant.

- **Point sur les comités consultatifs**

Les résultats de l'enquête distribuées aux parents d'élèves pour l'aménagement de la rue de la croix Barbot ont été nombreux. Ils sont en cours de compilation.

Le questionnaire pour l'aménagement des Vallées a été distribué en même temps que l'agenda des animations du mois de juin, il est également en ligne.

- **Lettre rougèenne**

La deuxième lettre rougèenne a été distribuée par Mediapost la semaine 19, 5 élus sur les 17 présents ne l'ont pas reçue. La commission communication doit se réunir afin de trouver une alternative pour sa distribution.

- **Inventaire bocager**

Suite à la délibération prise lors du conseil municipal du 4 mai 2021 relative à l'approbation de la convention entre la commune et le SCDI, il faut désormais constituer un groupe communal bocager représentatif des spécificités de la commune. Se sont portés volontaires : Jérôme Thomerot, Isabelle Michaux, Nicole Communal, Anthony Evin et Christian Gautier. La liste définitive doit être adressée au SCDI courant juin.

Le Maire,
Monsieur Jean-Michel DUCLOS

